



Est ce que j'ai le droit de rouler ou non

Par **Doudou80**, le 11/08/2019 à 14:24

.

Bonjour.j'ai un gros problème .jai perdu mon'permis Après une perte totale de point .6 mois pas de conduite .ensuite visite médicale et. Test psycho valider. Code à repasser .permis revalider.

Le tribunal décide de me supprimer le permis et interdiction de le repasser pendant 6 mois .(pour une affaire de 2014)

Ma peine :4 mois de prison et annulation du permis .

**Rendez vous juge applications des peines :

Ma peine est convertie en jour amande .donc du coup mon permis redeviendrait t'il valide ??

Merci beaucoup .

Par **Prana67**, le 12/08/2019 à 07:41

Bonjour,

Vous devriez poser la question au jap ou à votre avocat, mais à priori l'annulation du permis reste.

Ce sont vos 4 mois de prison qui sont convertis en jour amende.